

# Bulletin académique spécial

n°410

du 18 novembre 2019

Certificat de Formation Générale

Diplôme National du Brevet

Inscription - Session 2020



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



# PÔLE ACADEMIQUE DU CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE ET DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

# CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET INSCRIPTION - SESSION 2020

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat de l'académie d'Aix-Marseille

Dossier suivi par : Jean-Christophe BERARD, chef du pôle et les gestionnaires du CFG/DNB - Tel : 04 90 27 76 50 / 52 / 56 / 57 / 59 / 66 - Fax : 04 90 27 76 47

Je vous prie de bien vouloir trouver dans ce bulletin académique spécial, les notes de service et les annexes relatives aux modalités d'inscription au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG) pour la session 2020, selon le détail ci-après :

#### 1/ **DNB**:

- Note de service
- Annexe 1 : mémo CYCLADES « Paramétrer mon établissement »
- Annexe 2 : mémo CYCLADES « Gérer les paramètres d'inscriptions »
- Annexe 3 : mémo CYCLADES « Inscription des candidats »
- Annexe 4 : fiche de procédure « Imports BEE »
- Annexe 5 : fiche-navette établissement / P.E.C. (après clôture des inscriptions)
- Annexe 6 : tableau sur les règles d'inscription CFG/DNB
- Annexe 7 : organigramme du Pôle Examens et Concours

#### 2/ CFG:

- Note de service

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Vaucluse





Avignon, le 8 novembre 2019

Le directeur académique des services de l'Education nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement publics et privés sous contrat

s/c des IA-DASEN des Alpes de Haute-Provence, des Hautes Alpes et des Bouches-du-Rhône

Pôle Examens et Concours

Objet: Inscription au Diplôme National du Brevet (DNB) - session 2020

Pôle académique CFG/DNB Réf.: Arrêté du 31 décembre 2015 (JO du 3 janvier 2016) modifié par l'arrêté du 27 novembre

2017 portant sur les modalités d'attribution du DNB

Dossier suivi par Jean-Christophe BERARD

J'ai l'honneur de vous préciser ci-après les modalités d'inscription des élèves de votre établissement au DNB au titre de la session 2020 :

Téléphone
04 90 27 76 .50
Fax
04 90 27 76 47
Mél.
pole.examensetconcours84@
ac-aix-marseille.fr

#### 1 - Ouverture du registre des inscriptions :

⇒ du lundi 25 novembre au vendredi 20 décembre 2019.

#### 49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4

#### 2 - Accès à l'application CYCLADES :

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h 13h30 - 16h30 Vous devez inscrire vos élèves via l'application CYCLADES en vous connectant à partir du portail ARENA.

Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs Je vous invite à procéder à l'inscription de vos élèves dès l'ouverture du service pour pallier tout problème technique éventuel et avoir le temps nécessaire d'échanges avec les familles et/ou les candidats.

#### 3 - Inscription des candidats :

Veuillez suivre les étapes suivantes :

#### > Paramétrer votre établissement (annexes 1 et 2) :

Vous devez procéder à la vérification des données relatives à votre établissement.

Veuillez renseigner la capacité d'accueil maximum de candidats pour votre établissement. Cette donnée étant utile lors de l'organisation des centres-épreuves.

Vous n'êtes pas habilités à modifier toutes les données. Toute erreur non modifiable par vos soins est à signaler au pôle académique CFG/DNB.

# ➤ Gestion des candidatures (annexe 3) :

<u>NOUVEAUTE</u>: le mode d'import de vos candidats de la base élève a changé. L'import de candidatures est à faire maintenant depuis l'application SIECLE BEE. Seul le compte-rendu est à visualiser dans CYCLADES via l'activité dédiée (cf. **annexe 4**). Vous devez vérifier l'import et corriger les problèmes s'il y a lieu.

NOUVEAUTE: l'enseignement facultatif est positionné dès l'inscription et non plus au moment du transfert du bilan de fin de cycle IV du LSU. Il doit donc être renseigné dans SIECLE pour ensuite apparaître sur la candidature dans CYCLADES. Une fois l'import effectué, il vous est demandé de bien vérifier l'inscription de vos candidats à l'enseignement facultatif correspondant pour éviter qu'il ne soit pas pris en compte pour l'obtention du DNB.

Les candidats sont basculés automatiquement à l'état « d'inscrits » s'il n'y a eu aucune erreur de données sur la candidature. Vous contrôlerez et mettrez à jour à l'état de « non-inscrits », si nécessaire : pour un redoublant qui a obtenu le DNB et ne souhaite pas le repasser, par exemple.

#### A NOTER:

- Les établissements <u>agricoles</u> (candidats scolaires, série professionnelle) n'ont pas la possibilité de faire une bascule de leur base élèves. Comme l'an passé, après connexion et authentification à CYCLADES, il convient de créer les candidatures une à une dans l'application.
- Seuls les lycées professionnels (LP) ont la possibilité d'inscrire leurs élèves **non scolarisés** en classe de 3<sup>ème</sup> en tant que candidats **individuels**.

En ce qui concerne le Certificat de formation générale (CFG), il est également géré via l'application CYCLADES. Les dates d'inscription sont identiques à celles du DNB.

#### 4 - Gestion des confirmations d'inscription :

#### ➤ Candidats SCOLAIRES en classe de 3<sup>ème</sup> :

Vous devez éditer les confirmations d'inscription de vos élèves, à remettre aux familles <u>au</u> <u>plus tôt</u>, pour vérification et signature (la signature du représentant légal - si le candidat est mineur - et de l'élève sont indispensables).

<u>ATTENTION</u>: nous vous demandons d'alerter les familles sur l'importance de contrôler l'exactitude de l'état civil de leur enfant (civilité, nom et prénom, date et lieu de naissance), qui doit être strictement conforme à celui de la pièce d'identité. En effet, toute erreur aura des répercussions sur l'ensemble des documents édités ultérieurement (diplômes, relevés de notes) et sur l'organisation même de l'examen.

Il convient également de les informer sur les recueils de consentements des candidatures relatifs à la publication des résultats : « à la presse ou sur les sites internet de sociétés » et « aux collectivités territoriales ».

NB : par défaut, cette rubrique est positionnée sur « NON ».

Toute correction apportée par les familles sera impérativement corrigée par vos soins dans CYCLADES, d'où l'importance de communiquer les confirmations d'inscription aux familles rapidement, pour un retour dans un délai vous permettant la saisie des modifications, qui doit se faire avant la clôture des inscriptions.

<u>Pièces justificatives</u>: tous les élèves doivent fournir la photocopie d'une pièce d'identité et pour les élèves âgés de plus de 16 ans au moment de l'inscription, une photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée d'appel.

Les confirmations et les pièces justificatives seront conservées au sein de l'établissement et tenues à disposition en cas de recours.

# > Candidats INDIVIDUELS scolarisés dans les lycées et les LP :

Les confirmations d'inscription sont éditées par l'établissement si vous avez fait le choix d'inscrire vos élèves ou par le candidat s'il s'inscrit lui-même, à l'issue de la saisie. Dans tous les cas, les pièces justificatives pour cette catégorie de candidats sont à transmettre au pôle académique CFG/DNB.

#### 5 - Transmission des listes d'inscription :

#### Vous éditerez :

- une liste simple des candidats inscrits, par ordre alphabétique et par série (motif d'inscription à la série professionnelle à préciser),
- Une liste simple des candidats non-inscrits, par ordre alphabétique, en précisant par une annotation le motif de non inscription. Si vous n'avez pas de non-inscrits, le préciser dans votre mél.

Vous devrez transmettre ces listes au format PDF, uniquement par courriel, au pôle académique CFG/DNB, signées par le chef d'établissement - valant confirmation d'inscription - pour le vendredi 10 janvier 2020, délai de rigueur.

#### 6 - Modifications - Transfert de dossier :

<u>IMPORTANT</u>: après la clôture du registre des inscriptions, il vous appartient de signaler <u>impérativement</u>, par courriel, dans les meilleurs délais au pôle académique CFG/DNB, à l'adresse suivante : <u>pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr</u>:

- toute modification concernant un candidat (état civil, adresse...),
- toute arrivée : joindre la fiche SIECLE de l'élève,
- tout départ d'un élève, en nous précisant la raison et l'établissement d'accueil.

A cet effet nous mettons à votre disposition une fiche navette (annexe 5) que vous pouvez utiliser pour formaliser nos échanges.

**RAPPEL** : la base élèves et l'application CYCLADES ne sont pas inter-connectées. Si vous modifiez un élément dans l'une, la mise à jour n'est pas automatiquement reportée dans l'autre.

Tout au long de la session l'établissement a la possibilité de vérifier dans CYCLADES l'état des candidatures.

#### 7 - Demandes d'aménagement d'épreuves :

J'attire votre attention sur les modalités parues au bulletin académique n°830 du 14 octobre 2019 (note de service et annexes) relatives à ces demandes.

Les candidats en situation de handicap doivent créer un compte et saisir leur demande au moyen du téléservice AMEX - <u>au fur et à mesure et au plus tard le vendredi 20 décembre</u> 2019, délai de riqueur.

Une fois leur demande validée, vous recevez automatiquement par mail la fiche d'informations pédagogiques à compléter et à téléverser dans l'application puisque cette année vous avez un accès à AMEX.

Je vous invite à ne pas attendre pour faire ce téléversement, dans le but de fluidifier l'étude des dossiers par les médecins. En effet, sans celle-ci le dossier n'est pas complet et ne pourra être étudié par les médecins.

Si une demande est déposée pour un candidat, il convient de cocher « oui » dans la rubrique « gérer les mesures handicap – situation du candidat » de CYCLADES.

RAPPEL: si un élève souhaite s'inscrire à nouveau au DNB (redoublant ou autre) et s'il bénéficiait d'aménagements d'épreuves à la session 2019, le dossier de demande n'est pas à renouveler – uniquement si l'intéressé ne demande pas de nouvelle mesure.

Il convient de transmettre les coordonnées des candidats concernés (nom, prénom, date de naissance) par mail à l'adresse du service : <u>pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr</u> - au plus tard le 20 décembre 2019.

#### 8 - Inscription au CFG et/ou au DNB:

Il est important de veiller à maintenir un niveau d'exigence et d'ambition pour les élèves de l'académie d'Aix-Marseille.

<u>IMPORTANT</u>: veuillez vous référer au tableau en **annexe 6**, précisant les différentes situations d'inscription au CFG et/ou au DNB.

Le pôle académique CFG/DNB (cf. organigramme en **annexe 7**) se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et faciliter le bon déroulement de la session 2020.

Christian PATOZ



## Examens concernés : DNB – EA – CFG – CL – BCP



# PARAMÉTRER MON ÉTABLISSEMENT

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les actions à entreprendre, idéalement avant le début de la session, pour paramétrer votre établissement.

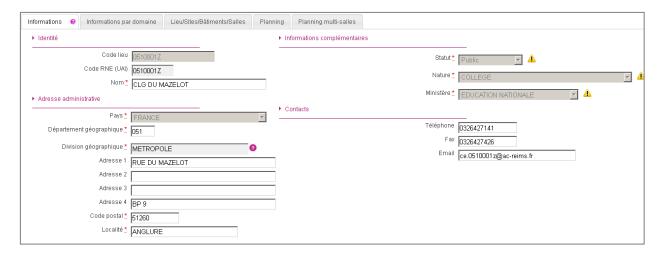
Les différents onglets présentés dans ce mémo se trouvent tous dans le menu MON ÉTABLISSEMENT > Paramétrer mon établissement

Les onglets à vérifier sont :

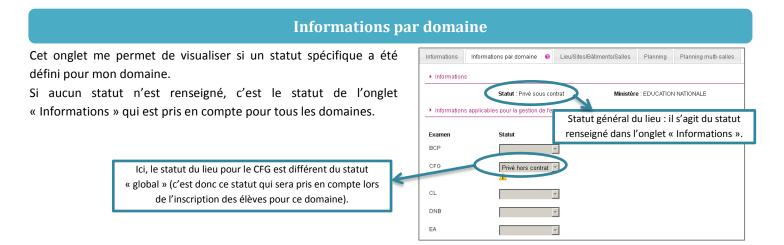
- Informations
- Informations par domaine
- Lieu / Sites / Bâtiments / Salles
- Planning et Planning multi-salles

#### **Informations**

Dans cet onglet, je vais pouvoir vérifier et modifier les informations générales de mon établissement :



Certains de ces champs ne sont pas modifiables dans certaines conditions (ex: il y a déjà des candidats inscrits dans mon établissement). Un panneau jaune 🗘 permet d'identifier ces cas. En positionnant ma souris dessus, une infobulle s'ouvre pour m'indiquer pourquoi le champ n'est actuellement pas modifiable.



# Lieux / Sites / Bâtiments / Salles

Cet onglet permet de déclarer dans Cyclades mes sites, bâtiments et salles et de renseigner leurs caractéristiques (capacité, aménagements d'accessibilité, équipements ainsi que les transports disponibles à proximité).



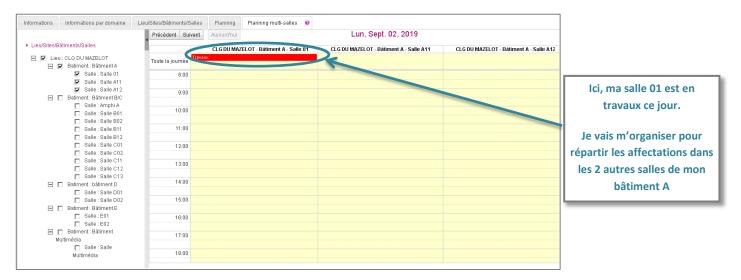
#### **Planning**

Cet onglet permet de définir et visualiser le planning des disponibilités et indisponibilités de mon établissement sur une période donnée (établissement, site, bâtiment, salle).



#### Planning multi-salles

Ce dernier onglet me permet de visualiser le planning des disponibilités et indisponibilités de plusieurs salles simultanément sur une période donnée.





#### **ANNEXE 2**

**Examens concernés:** 

DNB - EA - CFG - CL - BCP



# GÉRER LES PARAMÈTRES D'INSCRIPTIONS

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les actions à entreprendre, idéalement avant le début de la session, pour vérifier les paramètres d'inscriptions.

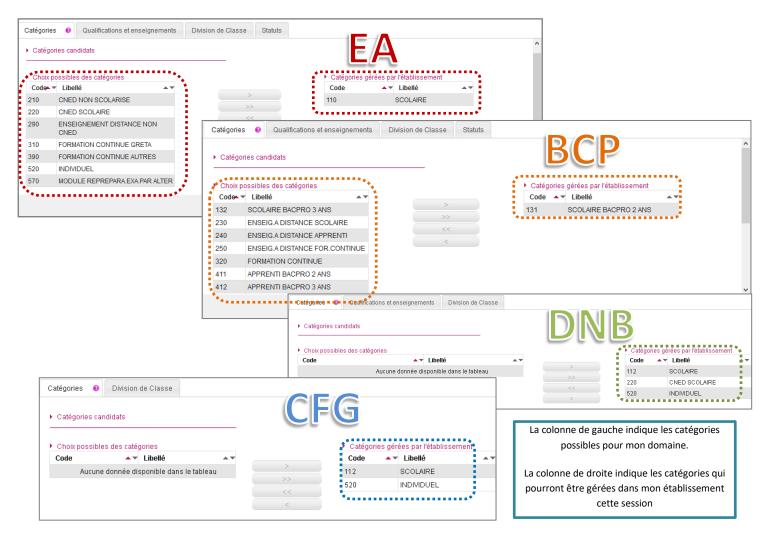
Les différents onglets présentés dans ce mémo se trouvent tous dans le menu Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions

Les onglets à vérifier sont :

- Catégories
- Qualifications et enseignements
- Division de Classe
- Statuts
- Habilitations CCF (uniquement BCP)

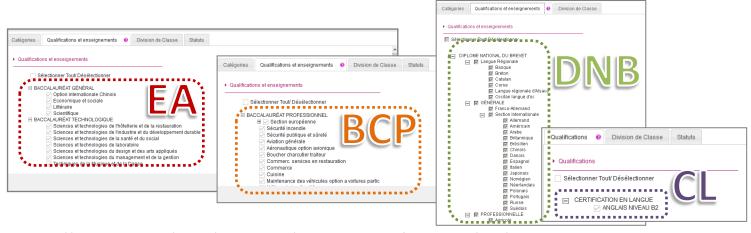
### **Catégories**

Dans cet onglet (non présent pour le domaine CL), je peux consulter les catégories de candidats gérées dans mon établissement.



#### **Qualifications et enseignements**

Dans cet onglet (non présent pour le domaine CFG), je peux consulter les séries gérées dans mon établissement.

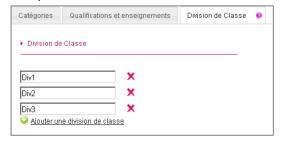


En tant qu'établissement, je n'ai pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, je peux consulter et peux contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

#### Division de classe

L'import des candidatures via les fichiers BEE crée automatiquement les divisions de classe manquantes. Néanmoins, je peux ajouter manuellement une division de classe manquante.



Je peux également renommer/supprimer une division de classe <u>si aucun candidat n'y est rattaché</u>.

#### **Statuts**

Cet onglet n'est visible qu'aux EA et au BCP pour les établissements privés (statut « privé sous contrat » ou « privé hors contrat »).

Il permet de consulter la liste des qualifications (séries ou spécialités) qui ont un statut différent de l'établissement.

C'est ce statut qui est pris en compte lors de l'inscription des candidats.

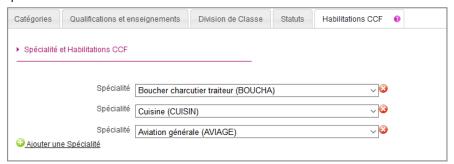


### **Habilitations CCF (spécifique BCP)**

Cet onglet, spécifique au BCP, n'est visible que :

- pour les établissements « Public E.N » autorisant la catégorie de candidats 320 (formation continue)
- et les établissements « *Public E.N* » ou « *Privé sous-contrat ou homologué E.N* » ou « *Privé hors contrat ou non homologué E.N* » autorisant les catégories de candidats : 411 (apprentis bacpro 2ans), 412 (apprentis bacpro 3 ans) et 413 (apprentis bacpro 1 an).

Il permet de consulter les spécialités habilitées au CCF.





## Examens concernés : DNB – EA – CFG – BCP – CL



# INSCRIPTION DES CANDIDATS

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les activités liées à l'inscription des candidats scolaires aux examens. A l'issue de cette fiche mémo, vous saurez :

- Importer les élèves de la BEE ou via fichier
- Modifier/Consulter les candidatures créées
- Gérer l'état des candidatures
- Editer les confirmations d'inscription

#### Importer les candidatures

#### 1. Importer les candidatures

#### **Depuis SIECLE BEE**

Concerne les domaines DNB, EA, CFG et BCP

<u>Si j'utilise SIECLE BEE</u>, je peux effectuer un import BEE.

Celui-ci est à réaliser depuis l'application SIECLE. Les candidatures sont alors envoyées directement vers CYCLADES.

Pour connaître le détail du fonctionnement de cet import, je consulte la **Fiche de procédure d'import BEE**.

#### **Depuis CYCLADES**

Si je n'utilise pas SIECLE BEE, je peux quand même, grâce à l'activité Inscription > Inscrire > Importer mes élèves via fichier, créer automatiquement les candidatures de mes élèves à l'examen en important un fichier. Je peux lancer le traitement plusieurs fois : dans le cas d'un deuxième import, les candidatures existantes ne sont pas mises à jour. Seules les nouvelles candidatures sont créées.

Pour connaître le détail du fonctionnement de cet import, je consulte la **Fiche de procédure d'import générique**.

#### 2. Contrôler l'import

Je consulte le compte rendu de l'import, via l'activité *Inscription > Inscrire > Consulter le compte rendu de l'import automatique des candidats de la BEE* (cas de l'import BEE) ou en cliquant sur « Afficher le compte rendu » dans l'activité d'import via fichier :

- Les candidatures rejetées : je vais les reprendre dans SIECLE BEE (cas de l'import BEE) ou dans mon fichier (cas de l'import via fichier) avant de les importer à nouveau.
- Les candidatures à reprendre en inscription : je me rends dans l'activité CYCLADES « Modifier / Consulter mes élèves » en filtrant sur l'état « Anomalie » pour les rectifier.

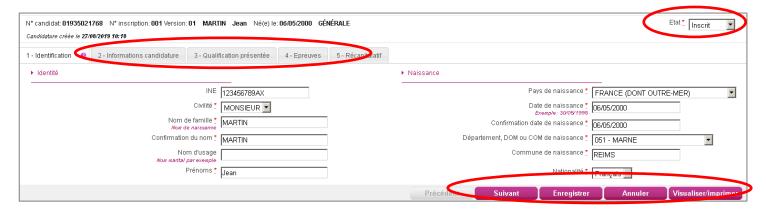
Pour contrôler l'état des candidatures, je peux exécuter une statistique par série (Inscription > Statistique de travail > Statistique par série) :

Nombre de candidatures à l'état Série		Ecarté	Non inscrit	Anomalie	Supprimé	Pré-inscrit
GÉNÉRALE	6	1	0	0	0	0
Total	6	1	0	0	0	0

#### Consulter les candidatures de mes élèves

#### Inscription > Modifier Inscription > Modifier / Consulter mes élèves

Pendant la période d'inscription, je peux rectifier des données voire l'état de la candidature sélectionnée depuis cette activité. Exemple :



#### Gérer l'état des candidatures

# Inscription > Modifier Inscription > Gérer l'état des candidatures

En cas de nécessité, je peux changer en masse l'état des candidatures.

Par exemple, suite à un import de candidatures présentant de nombreuses anomalies, je peux passer les candidatures à l'état « Non inscrit » pour les corriger dans SIECLE (cas de l'import BEE) ou dans mon fichier (cas de l'import via fichier) et les importer à nouveau dans CYCLADES.



#### Éditer les confirmations d'inscription

<u>Je finalise l'inscription</u> en éditant les confirmations d'inscription.

# Inscription > Génération de documents > Confirmations d'inscription

Via cette activité, c'est moi qui génère la confirmation d'inscription.

# Inscription > Documents générés pour mes élèves > Confirmation d'inscription

Une fois généré, soit par moi, soit par le service des examens, je peux éditer le document à remettre aux élèves. Dans cette activité, je peux les éditer de deux manières : unitairement ou en masse.



Le verso de confirmation apparaît si le gestionnaire en a positionné un dans Cyclades.



#### **IMPORTS BEE**

Cette fiche de procédure a pour objectif de vous expliquer comment importer des candidatures issues de SIECLE BEE dans CYCLADES, pour l'examen du DNB.

## Etapes d'import

#### **Dans SIECLE BEE**

Accédez à SIECLE BEE depuis le portail ARENA en choisissant « BEE > Mise à jour » (voir capture ci-dessous).



#### 1. Vérifiez que les fiches élèves sont complètes

Les candidats avec des données incomplètes ne seront pas importés dans Cyclades.

Vous devez donc **vérifier dans SIECLE BEE** que les fiches de vos élèves sont complètes.

Une fiche élève est dite **complète** lorsque l'élève est scolarisé, et que sa fiche ne figure pas dans la liste des fiches bloquantes du tableau de bord BEE.

De plus, un élève doit avoir un INE (Identifiant National Elève) pour que sa candidature soit acceptée dans CYCLADES.

#### 2. <u>Sélectionnez les candidats de votre établissement</u>

Dans le menu Exportations > Examens, après avoir choisi la session d'examen, sélectionnez les candidats à préinscrire, et déclenchez l'envoi vers CYCLADES.

Si vous ne parvenez pas à envoyer la liste des candidats, suivez les consignes fournies par le message d'information à l'écran.

#### **Dans CYCLADES**

**Pré-requis :** L'étape de gestion Inscription doit être ouverte pour votre établissement.

#### 3. <u>Vérifiez l'import et corrigez les problèmes</u>

L'activité« Inscription > Inscrire > Consulter le compte rendu de l'import automatique des candidats de BEE » permet de consulter le compte rendu après l'import. Celui-ci vous indique :

- Le nb de candidatures à traiter, c'est-à-dire le nombre de candidats concernés trouvés dans les fichiers BEE.
- Le nb de candidatures rejetées et les raisons de ces échecs.
- Le nb de candidatures importées à reprendre en inscription.
- Le nb de candidatures importées avec succès lors de cet import
- Les détails de l'import : INFO et/ou REJET en début de chaque ligne d'info/rejet
- Le nb de candidatures inscrites au total par l'activité d'import BEE.

Si une candidature est rejetée lors de l'import elle n'est pas créée dans Cyclades.

Pour chaque candidature rejetée, vous devez analyser le problème et :

- Soit corriger le problème dans la BEE et relancer la procédure.
- Soit créer manuellement la candidature dans Cyclades.

Pour toute candidature importée à l'état « Anomalie », vous devez analyser le problème et corriger le problème dans CYCLADES pour passer la candidature à Inscrit.

#### Règles d'import

Toute candidature est importée à l'état **Inscrit** s'il n'y a eu aucune erreur de données sur la candidature.

Par contre, s'il y a une erreur sur une donnée non structurante d'une candidature (c'est-à-dire autre que nom, prénom, données de naissance, série, catégorie, établissement d'inscription...) la candidature est importée à l'état **Anomalie** ; la donnée source de l'anomalie est alors précisée dans le compte-rendu.

L'indicateur Handicap est positionné à NON.

Les champs Prénoms de la BEE sont concaténés dans un seul champ Prénoms dans Cyclades.

Les champs de la BEE Nom de famille, Nom d'usage et la concaténation de Prénoms sont tronqués chacun à 40 caractères.

Les consentements sont positionnés à NON (diffusion presse et collectivités territoriales).

#### Compléments fonctionnels et cas particuliers

# Cas des candidats en étalement de session et pré-inscrits dans la nouvelle session :

Le rapprochement de candidatures va s'opérer si les critères ci-après sont identiques dans la pré-inscription et dans l'import BEE :

- Domaine et session identiques, pour une même Entité responsable,
- b) Même établissement d'inscription,
- c) Qualification présentée et enseignement identiques,
- d) Même catégorie de candidature.

Dans ce cas, le statut de la candidature sera modifié en « Inscrit » et les informations sont mises à jour avec les données de l'import BEE.

Si la candidature pré-inscrite ne remplit que la condition a) ci-dessus, alors une nouvelle candidature sera créée et positionnée à l'état « Inscrit ». Un message d'information indiquera : « Nouvelle candidature créée, attention, ce candidat (en étalement de session) avait déjà une candidature pré-inscrite ».

#### Relancer l'import plusieurs fois : quelles sont les conséquences ?

Seules les nouvelles candidatures du fichier seront créées. Une candidature existante à l'état « **Inscrit** » n'est pas mise à jour, et n'apparait pas comme un rejet dans le compte-rendu.

Pour la réimporter, il faut au préalable la désinscrire en changeant son état en « **Non Inscrit** » dans CYCLADES. La candidature initiale sera conservée et une nouvelle candidature sera créée.

Ci-dessous, le récapitulatif des impacts dans CYCLADES après un import contenant une candidature déjà existante (selon son état) :

N° et état de la candidature	N° et état des candidatures suite à l'import	Suite à l'import : les impacts dans CYCLADES		
001 Anomalie	001 Anomalie 002 Inscrit	Candidature (001) conservée		
001 Non inscrit	001 Non inscrit 002 Inscrit	Nouvelle candidature (002) créée		
001 Pré-inscrit	001 Pré-Inscrit	Mise à jour de la candidature existante		
001 Inscrit	001 Inscrit	Aucune donnée mise à jour (Voir ci-après, les cas relatifs à l'INE tracés dans le compte-rendu)		

#### Quels sont les cas de rejet possibles ?

- Il existe déjà un candidat avec le même INE.
- Le format des données n'est pas le bon (données structurantes).
- Il manque une des données obligatoires. Dans ce cas, la donnée manquante est précisée dans le compte-rendu.

#### Cas de rejets spécifiques :

L'option d'une épreuve à choix n'a pas pu être déterminée :
 Ex : REJET pour un candidat en section INTERNATIONALE
 <nom>, , choix absent pour l'épreuve : Linguistique

Dans le cas où la sélection des candidats de la BEE ne correspond pas à la gestion de l'examen dans Cyclades, les candidatures seront ignorées lors de l'import (Exemple : sélection de candidats de classe de 1ère pour un import au DNB), chaque candidat concerné est tracé dans le compte rendu.

#### Cas relatifs à l'INE

Le format de l'INE est composé de 9 chiffres suivis de 2 lettres.

- a) Un candidat existe déjà pour cet INE mais avec un nom de naissance différent. L'inscription est rejetée avec le motif suivant (ciblée sur le candidat) :
  - « Une autre personne possède l'INE de la personne à créer. » Cela signifie que ce numéro INE a été attribué à un autre candidat.
  - De plus, s'il existe une candidature pour ce candidat, l'établissement et l'académie où existe déjà le candidat seront précisés.
- b) Un candidat existe déjà pour cet INE avec un nom de naissance contenu dans le nom de naissance d'une personne existante : si le traitement d'import BEE trouve l'INE du candidat dans Cyclades avec les mêmes données d'identification, cela signifie que le candidat existe déjà :
- S'il existe plus d'une personne, un message de REJET sera affiché avec « Il n'a pas été possible de déterminer la personne à rapprocher. »;
- S'il existe une seule personne, le traitement rattachera l'inscription au candidat déjà existant.
   Exemple: si j'importe MARTIN alors que MARTIN DUPONT existe déjà pour le même INE, alors l'import BEE rattachera l'inscription au candidat existant MARTIN DUPONT. Le nom MARTIN est en effet contenu dans le nom MARTIN DUPONT.

#### Messages d'informations à vérifier

Il existe quelques cas où le traitement d'import n'est pas en mesure d'interpréter avec certitude le code MEF de l'élève. Dans ces cas, la candidature est créée, mais le compte-rendu vous donne un message d'information et les candidatures concernées sont à vérifier / compléter si besoin dans CYCLADES:

INFO: INE: 123456789AA, NOM Prénoms né(e) le 01/01/2002, 3A L'élève est inscrit dans un MEF ULIS: '1031001911U', il a été inscrit en série GENERALE

INFO: INE: 123456789AA, NOM Prénoms né(e) le 01/01/2002, 3A Attention, nous n'avons pas pu déterminer si le candidat était inscrit à un enseignement en particulier. Veuillez vérifier sa candidature.

#### **Cas particuliers**

#### Enseignement Franco-allemand

Le traitement d'import ne positionne pas les candidats sur l'Enseignement Franco-allemand. Les établissements concernés devront reprendre chacune des candidatures pour cocher l'enseignement valorisable Franco-allemand.

#### • Enseignement Langue Régionale

Le traitement d'import positionne la langue régionale choisie sur l'épreuve Histoire-Géo-EMC. Cette langue est également positionnée sur le niveau A2 de la candidature. Il faudra reprendre les candidats qui souhaiteraient passer l'épreuve dans la langue « français ».

#### Enseignement Facultatif

Le traitement d'import positionne l'enseignement facultatif avec le choix positionné dans BEE pour cet enseignement. Si aucun choix n'est positionné dans BEE, l'enseignement facultatif est positionné à « Non inscrit »







#### **DNB SESSION 2020**

Fiche-navette Etablissement / P.E.C.

# **APRES CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**

Document à envoyer dûment complété par mél à : <u>pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr</u> et <u>ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr</u>, si double inscription CFG/DNB.

Inscription au:	CFG 🗖	DNB : 🗖	série générale	□ se	érie professionnelle
Date d'arrivée (*) : (*) - joindre la fiche			origine:		
Date de départ :	Et	tablissement c	l'accueil :		
NOM :					
Prénom(s):					
Date de naissance	:				
N° INE (obligatoire	e) :				
Enseignement facu	ultatif : 🗖 oui (à pi	réciser :	)		non
Demande d'aména	agement d'épreuve	es: 🗖 oui	□ non		
Communication de	es résultats en vue	d'une publica	•	:	
Communication de d'éventuelles félicit			adresse aux colle	ectivités t	territoriales en vue
Fait à :	, le	Ca	achet de l'établiss	ement, s	ignature :





# Tableau récapitulatif inscription CFG/DNB série générale et série professionnelle

Catégories de candidats	Passent-ils le CFG et/ou le DNB ?	DNB série générale	DNB série professionnelle	
3º générale	DNB	oui	non	
3 <sup>e</sup> de l'enseignement agricole	DNB non		oui	
3° PREPA-METIERS	DNB	au choix	au choix	
3° SEGPA, EREA	CFG et DNB	au choix	au choix	
Autres dispositifs particuliers : 3e ULIS, UPE2A	Les 2 selon le niveau (*)	au choix	au choix	
Elèves de 3e qui relèvent de l'article D.332-6 du code de l'éducation nationale : EIP, en situation de handicap, bénéficiant d'un PPRE, avec des difficultés importantes, EANA	Les 2 selon le niveau (*)	en règle générale	possibilité, doit être soumis à l'avis du recteur, la demande de dérogation doit être adressée au pôle académique du CFG/DNB	
Elèves en dernière année de scolarité obligatoire (16 ans dans l'année scolaire de l'examen : du 1er septembre au 31 août)	Les 2 selon le niveau (*)	au choix	au choix	
Candidats ayant 16 ans ou plus mais toujours scolarisés	Les 2 selon le niveau (*)	au choix	au choix	

<sup>(\*)</sup> Dans l'éventualité d'une inscription uniquement au CFG, une demande écrite de renoncement au DNB devra être formulée et signée par le candidat et son responsable légal.





direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse

### POLE EXAMENS ET CONCOURS - POLE ACADEMIQUE CFG/DNB

# Organigramme - Année scolaire 2019/2020

Fonction	Nom	Porte	Téléphone
Chef de pôle	Jean-Christophe BERARD	113	04 90 27 76 50
Gestionnaires:  Certificat de Formation Générale (CFG) Départements: 04 - 05 - 13 - 84 Diplôme National du Brevet (DNB) - Département des Alpes-de-Haute-Provence (04): réseaux BLEONE DURANCE / GIONO - Département des Hautes-Alpes (05): réseaux LES ECRINS / PORTE DES ALPES -Concours interne de recrutement de professeur des écoles (CIRPE) -	Bernadette BOISSIER	110	04 90 27 76 59
Diplôme National du Brevet (DNB) Département des Bouches-du-Rhône (13) : réseaux LE GARLABAN / MARSEILLE CALANQUES / MARSEILLE MADRAGUE / MARSEILLE VIEUX PORT - Réunions d'entente et d'harmonisation DNB (série G) -	Corinne CARDONA	114	04 90 27 76 57
Diplôme National du Brevet (DNB) Département des Bouches-du-Rhône (13) et communes limitrophes de Vaucluse (84) : réseaux LA COTE BLEUE / LA CRAU / LA NERTHE /SAINTE VICTOIRE - Référente IMAG'IN Réunions d'entente et d'harmonisation DNB (série PRO) -	Mélissa CAUVI	114	04 90 27 76 56
Diplôme National du Brevet (DNB) Département des Bouches-du-Rhône (13) : réseaux CAMARGUE / MARSEILLE COLLINES / MARSEILLE ETOILE / MARSEILLE HUVEAUNE / SALON - Adjointe au chef de pôle -	Chantal COURTIN	115	04 90 27 76 52
Diplôme National du Brevet (DNB) - Département de Vaucluse (84) et communes limitrophes des Bouches-du-Rhône (13) : réseaux AVIGNON / HAUT VAUCLUSE / LE LUBERON / VENTOUX - Etranger (Algérie et Tunisie)	Corinne REBOUL	112	04 90 27 76 66

Adresse postale : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 84) P.E.C. - Pôle académique CFG/DNB – 49 rue Thiers - 84077 AVIGNON cedex 04

Courriel: pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr / ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr - Fax: 04 90 27 76 47





Avignon, le 8 novembre 2019

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat

Pôle Examens et Concours

Pôle académique CFG/DNB Objet : Inscription des candidats scolaires au Certificat de Formation Générale (CFG) - Session 2020 via CYCLADES.

Dossier suivi par B. Boissier Téléphone 04 90 27 76 59 Fax 04 90 27 76 47 Mél.

ce.polecfg @ac-aix-marseille.fr **Références :** Articles D.332 - 23 à D. 332 - 29 du code de l'éducation. Arrêté du 19/07/2016 publié au JO du 03/08/2016, BO N°33 du 15/09/2016

Cette note de service a pour objet de préciser les modalités d'inscription des candidats scolaires.

#### 49 rue Thiers 84077 Avignon

1 - Ouverture du registre des inscriptions

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h 13h30 - 16h30

2 - Inscriptions - accès à l'application CYCLADES

Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs

La session 2020 sera gérée par l'application CYCLADES, à partir du portail ARENA.

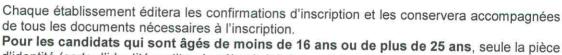
du lundi 25 novembre au vendredi 20 décembre 2019.

NB : cette année une évolution de l'application permet un import de l'ensemble de vos élèves figurant sur votre base et présentant le CFG. La procédure d'import est la même que pour le DNB.

Peuvent se présenter au CFG, dans les conditions fixées par la présente, les candidats appartenant à l'une des catégories suivantes :

- élèves scolarisés dans l'une des sections mentionnées à l'article D.332-7 du code de l'éducation nationale ;
- à titre exceptionnel, dans des conditions fixées par arrêté, d'autres élèves de collège ou de lycée ;
- élèves handicapés scolarisés selon les dispositions prévues à l'article L.112-1 du code de l'éducation nationale.

#### 3 - Confirmations d'inscription



d'identité (carte d'identité ou titre de séjour) doit être collationnée.

Les candidats qui sont âgés de plus de 16 ans et moins de 25 ans au moment de l'inscription devront fournir l'attestation de recensement ou le certificat de participation ou d'exemption à la journée d'appel ainsi que la copie de la pièce d'identité.

Vous devrez adresser à la DSDEN de Vaucluse par courriel uniquement à l'adresse suivante : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr pour le vendredi 10 janvier 2020 dernier délai la liste des candidats inscrits par ordre alphabétique, attestant que les pièces justificatives obligatoires sont en votre possession.

# 4 - Modifications et transfert de dossier administratif

Après la clôture des inscriptions, il vous appartiendra de signaler tout changement par courriel et dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr Aucune modification ou nouvelle inscription ne pourra être effectuée au-delà du lundi 20 avril 2020.

# 5 - Demandes d'aménagement d'épreuves

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement pour l'épreuve orale. Le dépôt d'aménagements d'examens s'effectue en ligne à partir du service AMEX, à l'adresse suivante : <a href="http://appli.ac-aix-marseille.fr/amex">http://appli.ac-aix-marseille.fr/amex</a>

Les demandes doivent impérativement être faites pour le vendredi 20 décembre 2019, dernier délai.

# 6 - Transmission du dossier support pour l'épreuve orale

Les candidats doivent produire un dossier support en trois exemplaires dont deux seront transmis par l'établissement d'inscription du candidat au centre d'examen de l'épreuve orale désigné par le pôle académique du CFG pour le lundi 25 mai 2020 dernier délai.

#### 7 - L'épreuve orale

L'épreuve se déroulera les lundi 8 et mardi 9 juin 2020.

Pour mémoire, l'épreuve orale prend appui sur le dossier préparé par le candidat. Elle permet d'apprécier ses aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que sa capacité à exposer son experience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et faciliter le bon déroulement de la session de juin 2020.

Christian PATOZ